N° 19 PRINTEMPS 2022

Creil **Sud Oise**

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le futur dojo départemental prend forme

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Édito

Madame, Monsieur,

Ce début d'année 2022 est celui de la concrétisation de projets emblématiques qui témoignent du dynamisme et de la volonté clairement affichée de notre agglomération de poursuivre sa transformation.
La démolition du lycée Gournay a été enfin lancée après de très nombreuses années de négociation avec les anciens propriétaires qui l'ont malheureusement laissé totalement se délabrer.
Le lycée Gournay était un repère dans le paysage, une institution au sein du quartier du même nom. Sa silhouette imposante marque l'arrivée en gare de Creil pour les voyageurs. C'est avec une réelle nostalgie et un pincement au cœur que nous avons dû nous résigner à acter sa démolition totale tellement le bâtiment était endommagé et dangereux. Plusieurs pistes de reconversion de ce site sont actuellement à l'étude.
Le site Goss-Marinoni, entreprise établie sur Montataire, a clos ses portes en juillet 2013. Confiée aux mains d'un liquidateur il est totalement dévasté et dépouillé par manque de suivi et de mise en sécurité. Aujourd'hui ce site vandalisé est devenu dangereux. Il a été racheté par l'agglomération. La démolition d'une partie du site est actuellement engagée. Ce lieu va retrouver progressivement une activité économique.
La volonté des élus est de redonner à ces deux sites historiques de notre territoire une deuxième vie et ainsi participer à la dynamique de l'ACSO. Ce seront de nouveaux emplois, de nouvelles entreprises, de la richesse économique qui verront le jour sur ces établissements abandonnés, martyrisés.
Plus globalement les friches sont progressivement reprises et nous engageons les reconversions nécessaires et indispensables.
Nous avons fait ce choix voici plusieurs années lorsque nous nous sommes engagés pour défendre la ligne Roissy-Creil-Picardie. Nous mesurons dorénavant la justesse de notre décision. Nous étions persuadés que notre agglomération serait attractive. Notre persévérance et notre participation à ce combat ont payé.
Ce qui pouvait apparaitre comme une faiblesse se transforme aujourd'hui en force pour notre agglomération. Nous enregistrons une forte volonté de la part du milieu économique de venir s'installer. Aujourd'hui plus que hier nous pouvons proposer des sites adaptés.

Je mesure tout le chemin parcouru et celui qu'il nous reste encore à franchir pour finaliser les projets mais la voie est tracée. Nous sommes engagés et déterminés à aller au bout pour redonner à notre territoire, à notre agglomération, la place légitime qui est la sienne.

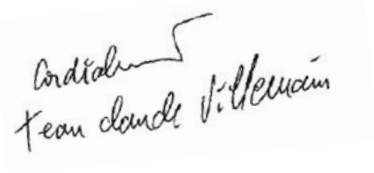

Jean-Claude Villemain
Président de l'Agglomération Creil Sud Oise
Maire de Creil

Creil Sud Oise
Publication éditée par :
L'Agglomération Creil Sud Oise
24, rue de la Villageoise
CS 40081 – 60106 CREIL Cedex
Tel. 03 44 64 74 74
Fax 03 44 64 74 75
contact@creilsudoise.fr

Directeur de la publication : **Le Président de l'ACSO**
Rédacteur en chef : **Pascaline Laprun**
Rédaction : **Frédéric Noury avec la collaboration des services**
Iconographie : **DCRE**

Conception graphique : **DUO DESIGN**
Impression graphique : **ISL**
ACSO – DCRE – 36 000 ex – 220311-16

Le projet se veut exemplaire pour le respect de l'environnement.

Une extension de 2 740 m² la création de 6 surfaces de combat, des gradins pour 500 spectateurs…

© Crédit photo : SOGEA

Le futur dojo départemental prend forme

Ça y est, le projet de dojo départemental avance ! Il vient de franchir une nouvelle étape en choisissant son concepteur et le groupement d'entreprises SOGEA. Les premières esquisses du futur site sont désormais visibles…

C'est un manque dont l'Oise est la seule à souffrir dans les Hauts-de-France : l'absence d'un dojo départemental. Un comble car cette carence réduit les opportunités de révéler des talents parmi les 7 100 licenciés de 91 clubs du département. Mais l'ACSO a saisi l'opportunité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour booster un projet qui dotera l'Oise d'un équipement exemplaire. Très impliquée pour encourager la pratique du sport, l'ACSO gère en effet 9 gymnases et un complexe avec un stade d'athlétisme couvert à Nogent-sur-Oise : le stade Marie Curie. C'est ce site idéalement placé et réunissant le plus d'éléments favorables, qui a été retenu pour accueillir une structure qui facilitera l'éclosion de champions avec le Judo Oise Picardie, le club Élite du département.

Une extension de 2 740 m² avec la création de 6 surfaces de combat, de gradins pour 500 spectateurs et un réaménagement des salles aujourd'hui dédiées au judo et à la gymnastique a été programmée. Du parquet sera posé dans la salle de gymnastique pour la pratique de la danse, la salle de combat sera réhabilitée en une salle d'échauffement avec aire de combat et création d'un ring de boxe accessible aux associations du secteur. Des bureaux pour recevoir les comités Oise d'Athlétisme et de Judo, une tribune de presse, des espaces de stockage, une salle de musculation supplémentaire et des espaces sanitaires y compris extérieurs ont été prévus. Le projet se veut exemplaire pour le respect de l'environnement. Les travaux se dérouleront d'avril 2022 à juin 2023. Le coût global de l'opération est estimé à plus de 10 millions d'euros. L'agglomération espère le soutien financier de l'État, l'Agence Nationale du Sport, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Oise, à hauteur de 70 % du montant, ce qui laisserait 30 % à charge de la collectivité.

En accompagnant les judokas de l'Oise vers de hautes performances, le dojo départemental recevra dès 2023 le siège du comité Oise de judo. Il pourra ensuite abriter un Pôle Espoirs France en partenariat avec le lycée Marie-Curie mitoyen, accueillir des épreuves régionales et nationales ainsi que des stages internationaux, et faciliter l'essor du para-judo pour les athlètes déficients auditifs et visuels. Des perspectives de nature à espérer un fort développement du judo dans l'Oise. **Dans l'intervalle, comptant pour le judo et le para-judo parmi les 6 Centres de Préparation aux Jeux 2024 sur le territoire de l'ACSO, il devra convaincre les délégations étrangères de le choisir comme base à 50 km de la capitale. Tout un programme ! …**

Développement économique

L'ex-friche Still est devenue un Village économique

Centre de formation, création de sites Internet, isolation de toiture, assemblage de vélos électriques, distribution de produits pharmaceutiques, importation de meubles, alimentation en gros, etc. : c'est un inventaire à la Prévert qui résume aujourd'hui l'ancienne friche de Still-Saxby à Montataire.

Rien n'était pourtant gagné quand le silence s'est abattu sur les chaînes d'assemblage de chariots élévateurs voici dix ans. « Une reprise de l'activité avait été envisagée puis abandonnée » rappelle Yvan Lippens, mandataire pour la société familiale belge propriétaire du site. « La solution a été la vente de l'ensemble au groupe que je représente. J'ai écouté les demandeurs pour évaluer les besoins, et j'ai fait découper l'ensemble en lots de diverses surfaces. »

Auparavant, il a fallu 9 mois pour démanteler les lignes de production, les 87 ponts-roulants et les cabines de peinture en assurant un gros travail de dépollution. « Après quoi deux grandes allées ont coupé l'entrepôt principal en ouvrant sur des locaux de chaque côté, précise le mandataire. Avec les loyers des premiers, j'ai aménagé les suivants. »

L'avantage du modulable, c'est la facilité pour agrandir ou réduire les surfaces en fonction des souhaits. Trois ans après la reconquête des lieux avec l'aide de l'ACSO, les 30 000 m² d'entrepôts sont quasiment complets, et il ne reste que la moitié des 3 000 m² de bureaux qui seront rénovés pour cet été. Sur ces 7,5 ha propres et gardiennés, le Village économique abrite 58 entreprises et plus de 200 salariés. Il s'est même offert une nouveauté sur le secteur : un parc de 150 boxes de 20 m³ à louer qui fait fureur !

« Nous réaliserons en 2023-2024 une extension de 12 000 m² et nous finirons en reprenant les voiries » annonce Yvan Lippens. « Nous aurons alors tenu nos engagements du départ. » Même le Covid n'a pas entravé cette marche en avant. « Au contraire, la moitié des entreprises du site ont été fondées ces 2 ou 3 dernières années. » **Et ça fonctionne : le Village s'auto-finance et ne compte aucun impayé de loyer !** ●

Renseignements au 07.88.70.79.29.

Deux nouvelles recrues pour relancer Proch'emploi

Elles ont pris leurs fonctions voici 2 et 4 mois et assurent le dispositif Proch'emploi de la région Hauts-de-France que l'ACSO orchestre pour le sud de l'Oise depuis 2018. Christelle Calendrier et Angélique Frair vont rapprocher petites et moyennes entreprises et demandeurs d'emploi. Une fois la subvention régionale déduite (80 % avec un plafond de 100 K€), six collectivités dont l'ACSO, se partagent le reste à charge financier de la structure qui rayonne dans le Sud de l'Oise. Trois leviers animent l'entité : travailler sur les « offres cachées » échappant à Pôle emploi, animer un réseau de chefs d'entreprise, et programmer des « circuits-courts » associant jeunes demandeurs d'emploi et décideurs pour casser les barrières. Entreprises, n'hésitez pas à contacter Proch'emploi pour vous aider dans vos recrutements.

Demandeurs d'emplois, inscrivez-vous sur le site Job Sud Oise qui recense plus de 5 100 offres d'emploi et 2 000 propositions de formations, stages et contrats d'alternance et/ou appelez le numéro vert 08.00.02.60.80. ●

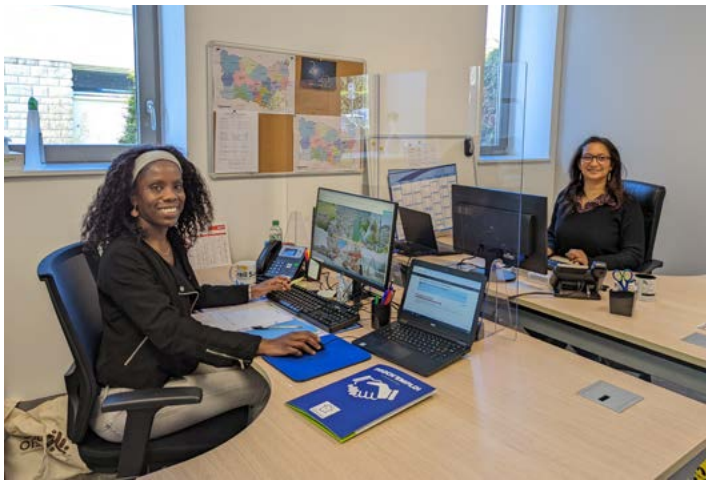

Contact : tél. 03.44.64.75.84 ; sites : www.prochemploi.fr et www.job-sudoise.fr.

Ils ont créé une entreprise sur l'agglo

L'impressionnant décollage d'Air Business Corporation

Il a bourlingué dans tous les aéroports du globe avant de se poser à 55 ans à Saint-Vaast-lès-Mello : Hervé Gueusquin est le fondateur d'Air Business Corporation (ABC) qui fournit aux aéroports et aux compagnies aériennes des véhicules dédiés, tracteurs pour les bagages, groupes électrogènes, escaliers mécaniques, etc. En un an, l'activité s'est tellement développée que le P-D-G a embauché 10 personnes dans son entrepôt de Saint-Vaast-lès-Mello !

« J'ai passé 30 ans dans l'aviation, en France et à l'étranger, à différents postes », résume Hervé Gueusquin qui parle 4 langues. Agent d'enregistrement, préparateur de vols, chef d'escale, cadre d'exploitation pour Aéroports de Paris, KLM ou Air France, il a déjà cédé à l'appel de l'entrepreneuriat voici 10 ans. « J'ai créé Air Business Consultants (ABC) à Roissy, une société d'audit, de conseil et de formation pour le personnel d'exploitation au sol. Et en février 2021 j'ai voulu réaliser un showroom de matériels roulants. Or mon premier client m'a demandé d'en assurer aussi la maintenance et j'ai dû embaucher 2 mécaniciens, puis une secrétaire, une comptable, etc. Je travaille avec l'Azerbaïdjan, la Croatie, le Cameroun, l'Inde, la Géorgie… »

ABC récupère des véhicules usagés et les rénove pour les revendre et en garantir le suivi. D'où la nécessité d'espace pour les stocker. Des 400 m² du départ la société est passée à 1 200 m². Une expansion étonnante avec la crise sanitaire. « L'aviation d'affaires a toujours fonctionné, et la partie commerciale se redresse », note le P-DG. Il est le seul Français parmi les 5 entreprises au monde dans ce secteur.

Pour mieux décoller, il s'est tourné vers Initiative Oise Sud subventionnée par l'ACSO. « Je vais bénéficier d'un prêt de 45 000 € à taux 0. » De quoi absorber la création d'une cabine de peinture et d'une cabine de ponçage. « Et je vais recruter encore 2 personnes. » Enseignant à l'École Nationale de l'Aviation Civile et dans une école d'ingénieurs, Hervé Gueusquin va d'ailleurs rencontrer le directeur de l'université de Picardie car il n'y a pas de diplôme dans l'aérien : **« On apprend tout sur le terrain ! »**…

« Territoires d'industrie » pour démultiplier l'attractivité du Sud de l'Oise

Recruter, innover, attirer et simplifier : ce sont les 4 fondements du plan national « Territoires d'industrie » auquel le sud de l'Oise a été intégré pour la période 2022-2026 avec 145 autres bassins industriels. L'enjeu est de construire des projets qui vivifient l'attractivité en répondant aux besoins des entreprises, en facilitant leur implantation ou leur développement et leur recrutement, et en incitant à la modernisation des outils de production, notamment en termes d'empreinte carbone. Si l'Etat est à l'origine de ce programme qui est décliné par les régions, il est laissé à l'appréciation des acteurs locaux pour coller à la réalité économique du terrain. C'est pourquoi aux côtés de l'ACSO, cinq EPCI du Sud de l'Oise – Aire cantilienne, Pays d'Oise et d'Halatte, Pays de Valois, Senlis Sud Oise et Vallée dorée – s'en sont emparés, représentant un bassin de plus de 200 entreprises industrielles et plus de 10 000 emplois induits. **Le lancement officiel va avoir lieu le 28 mars à la Faïencerie à Creil à 18 h** avec la 1ère Rencontre Territoires d'industrie Sud Oise regroupant autour des élus, les industriels, les acteurs de la formation et de la recherche, et les partenaires financiers. Des ateliers thématiques entre élus et industriels programmés ensuite devront émerger les premières actions. **Un beau programme en perspective…**

Usimages 2023 : photographes cherchent entreprises pour résidence cet automne !

Si la 5e biennale d'Usimages est programmée au printemps 2023, c'est dès aujourd'hui qu'elle se prépare, articulée autour des photographies prises dans le monde du travail. Car en plus de l'exposition dans toutes les communes de l'ACSO de clichés dévoilant le quotidien des entreprises industrielles, d'ateliers et de visites guidées, cette nouvelle édition met en relief le travail de jeunes étudiants en photographie. Ceux-ci ont carte blanche pendant une semaine dans des entreprises du territoire et laissent libre cours à leur créativité artistique pour exprimer leur sensibilité en valorisant l'homme dans son milieu professionnel, tout en respectant la sécurité et la confidentialité inhérentes aux sociétés intéressées. Mais si ces résidences sont planifiées entre septembre et décembre, c'est dès maintenant qu'il faut trouver les entreprises qui vont les accueillir ...Vous êtes une entreprise du territoire et vous êtes intéressé pour recevoir de jeunes photographes ? Faites-le nous savoir ! ...

Renseignements auprès de l'ACSO au 03.44.64.75.82. ou de Diaphane au 09.83.56.34.41

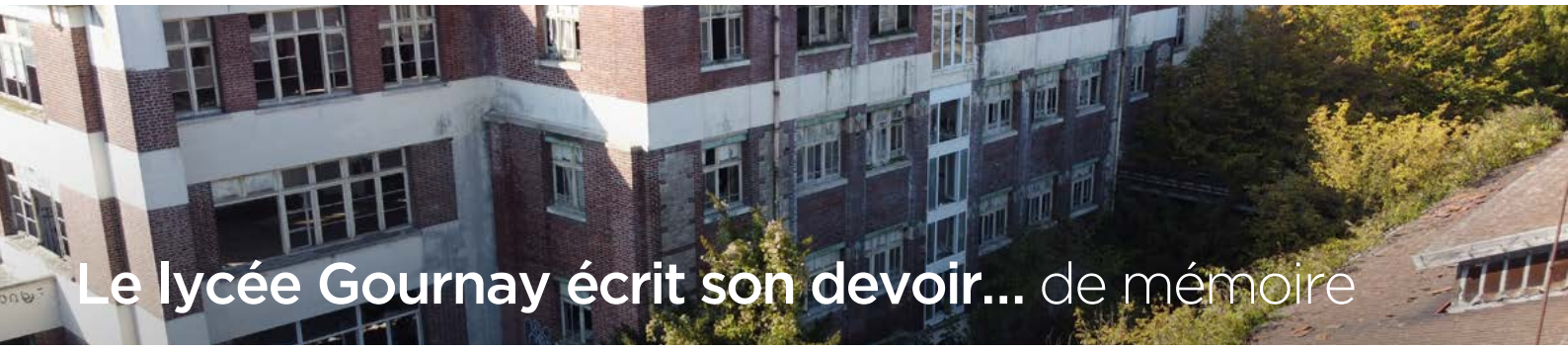

Le lycée Gournay écrit son devoir... de mémoire

Élèves, enseignants, surveillants, ils ont été plusieurs milliers à fréquenter le lycée Gournay de Creil entre 1929 quand l'État a converti une usine d'électricité en lycée technique, et 1986 lorsque l'établissement a été transféré dans le lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise. A l'heure où l'avenir du site se dessine, l'ACSO a prévu de faire vivre le chantier de démolition en organisant régulièrement des évènements sur le site. En parallèle elle a tenu à engager un devoir de mémoire : patrimonial en sauvegardant des éléments architecturaux remarquables, et humain en recueillant les témoignages de ceux qui l'ont fréquenté pendant 56 ans.

Des vestiges sont préservés, tel un bas-relief, réalisé par Morice Lipsi dans les années 1930-1940, de plus de 2 tonnes évoquant la métallurgie et les métiers du bâtiment. Cet ensemble de 1,5 m x 3 m va être nettoyé des tags qui le souillent par hydrogommage grâce aux stagiaires d'un centre de formation et d'insertion, l'Atelier de la Pierre d'Angle, sous l'égide des Apprentis d'Auteuil. De même, une fresque d'1,8 m x 3 m qui trônait dans le réfectoire a été mise à l'abri dans l'attente d'une possible restauration. Après une visite des lieux l'an dernier en présence d'anciens élèves et professeurs, l'ACSO en collaboration avec le service des Archives de Creil a entrepris de les rencontrer pour consigner leurs témoignages dans un ouvrage qui reprendra début 2023 l'histoire du lycée. Des passionnants premiers entretiens ont surgi quantité de souvenirs : les tics des profs, les batailles de petits suisses à la cantine, les représentations théâtrales, les pauses chez Aldo, le café du coin de la rue des Usines, l'inspection par le proviseur du costume, chaque matin, et surtout l'étonnant défilé derrière un cercueil des élèves en dernière année lors de la cérémonie du Père Cent dans les rues de Creil ! **On attend avec impatience le recueil qui sortira... !**

Remettez-vous en selle... en louant un vélo électrique !

Alors que le printemps s'annonce, pour ceux qui ne sont pas encore abonnés c'est le moment de tester l'un des 120 Vélos à Assistance Électriques (VAE) que l'ACSO a acquis l'an dernier...

La location est possible de un mois à un an. Les premiers usagers du service se déclarent totalement satisfaits de pouvoir circuler à bicyclette dans l'agglomération avec un engin accompagnant les efforts physiques.

• ***Davantage de bénéficiaires.*** Lors de son lancement en mai 2021, ce service était réservé aux habitants du territoire. **Depuis le 1er janvier dernier, il est également accessible à celles et ceux qui sont salariés dans une société ou étudient dans l'ACSO sans forcément y résider. Les associations et les entreprises de l'Agglo peuvent aussi louer des VAE.**

• ***Un stationnement gratuit pour tous.*** Au printemps va être mis en fonction sur le parvis de la gare de Creil un espace sécurisé et gratuit pour abriter les vélos. Cet équipement sera de nature à rassurer notamment les voyageurs SNCF utilisant une bicyclette. Mais en plus des VAE de l'ACSO, les particuliers qui le souhaiteront pourront y ranger leurs propres engins. Au total **44 emplacements seront aménagés,** à proximité du Relais Vélo AXO qui gère ce service.

• ***Réduire la caution.*** **Elle avait été fixée au démarrage à 900 € en raison du coût élevé des VAE : aujourd'hui elle passe à 150 € pour gommer tout obstacle financier.**

• ***Le réseau de voies douces s'étend.*** Pour vous encourager à circuler en VAE en toute sécurité, l'extension des voies douces se poursuit depuis plusieurs années dans l'agglomération. L'ACSO débloque 1,5 M€ par an avec le soutien du conseil départemental et de l'Etat afin de tisser une toile qui facilite le déplacement en deux-roues sur tout le territoire, comme entre Cramoisy et Montataire en 2020. Actuellement, une liaison de 3 km entre la gare de Creil et Laigneville via Nogent-sur-Oise est en cours d'achèvement, et d'autres tronçons sont d'ores et déjà programmés vers Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul.

Renseignements au Relais sur la place de la gare de Creil, tél. 03.44.60.11.63, et sur le site Internet www.creilsudoise.fr.

120 Vélos à Assistance Électriques (VAE)

44 emplacements seront aménagés

Bougez dans L'AGGLO !

Une piste cyclable se dessine le long de l'Oise

C'est un tracé de 7 à 9 km qui conduira de Creil à Saint-Leu d'Esserent uniquement à la force des mollets : une piste cyclable aménagée le long de l'Oise est en train de se dessiner. Mais avant de pouvoir faire intervenir les entreprises pour la matérialiser, l'ACSO se doit de franchir quelques étapes administratives. C'est pourquoi elle est en passe d'acquérir auprès de l'entreprise ArcelorMittal une bande de près d'un kilomètre de long courant le long de l'Oise entre Creil et Montataire, allant du passage de la D 201 jusqu'au-delà de l'écluse. **Affaire à suivre !**

Un tracé de 7 à 9 kilomètres

JE DIS OUI ! à la ligne ROISSY-PICARDIE

La liaison ferroviaire Roissy-Picardie déclarée d'utilité publique

Cette fois, les nuages semblent s'éloigner au-dessus du projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie. La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) entérinant ce grand chantier a été signée le 21 janvier. Voilà de quoi rassurer les collectivités et les élus de l'Oise et de la Somme qui redoutaient que l'opposition manifestée dans le Val-d'Oise ne vienne retarder ce dossier, voire pire. L'impact pour le département et pour Creil de cette voie nouvelle de 6,5 km qui va coûter 360 M€, dont 1,3 M€ à la charge de l'ACSO, est considérable : en effet **près de 4 millions de voyageurs pourront emprunter ce tronçon reliant la ligne Paris-Creil-Amiens à la gare de Roissy-TGV ! dont les deux tiers pour leurs besoins professionnels.**

Cette opportunité économique et écologique privilégiant le rail à la voiture mettra Roissy à 22 minutes de Creil, et entraînera le passage de 24 allers-retours en TER à destination de Roissy/Charles-de-Gaulle et 3 en TGV. L'année 2021 aura été capitale pour l'avancement du dossier avec l'enquête publique qui a permis à chacun de s'exprimer, puis l'avis favorable de la commission d'enquête. Celle-ci avait toutefois souhaité que soient réétudiés les aménagements possibles pour réduire les nuisances sonores et visuelles, et soit envisagé de mieux atténuer les répercussions paysagères.

Une nouvelle phase de concertation avec les riverains et les parties prenantes a donc eu lieu entre le 10 décembre 2021 et le 9 janvier 2022. Les mesures suggérées concernaient des aménagements en gare de Survilliers-Fosses (deux nouveaux quais et une passerelle pour y accéder) et l'amélioration de l'insertion paysagère de la future voie, ainsi que la mise en place d'un fonds de solidarité territoriale par l'Etat. Ces demandes complémentaires ont toutes été prises en compte, **ce qui a abouti à la signature d'un arrêté inter-préfectoral déclarant d'utilité publique le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie.** Cette année sera donc consacrée à la poursuite des études, à la mise en œuvre des procédures administratives, et au lancement des diagnostics archéologiques. **Le commencement des travaux principaux demeure prévu lors du second trimestre 2023.** ●

6,5 km de voie Paris-Creil-Amiens

1,3 M€ à la charge de l'ACSO

un coût de 360 M€

Roissy à 22 minutes de Creil

24 allers-retours en TER à destination de Roissy/Charles-de-Gaulle et 3 en TGV

Nouveaux arrêts, nouveaux poteaux

Après avoir réalisé l'aménagement d'une gare routière fonctionnelle devant le lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise puis deux quais dans la zone commerciale de Saint-Maximin rue de la Révolution française facilitant une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les services de l'ACSO se sont penchés sur la desserte du complexe nautique de Nogent-sur-Oise/Villers-Saint-Paul. L'arrêt qui existait auparavant plus près de la zone commerciale de Nogent a été avantageusement remplacé par un arrêt matérialisé de chaque côté de l'avenue de l'Europe pour un coût de 200 000 €. Il intéresse désormais les usagers se rendant à la piscine, mais aussi au complexe sportif Georges-Lenne ou encore aux habitations du Parc de la Vallée. Et il rapproche un peu plus de la Recyclerie de l'ACSO à Villers-Saint-Paul. Quant à l'opération de remplacement de tous les poteaux (près de 180 sur le territoire) maintenant de couleur verte dans un souci d'harmonisation et de lisibilité, elle sera achevée à la fin de l'année et aura nécessité un budget de 200 000 €.

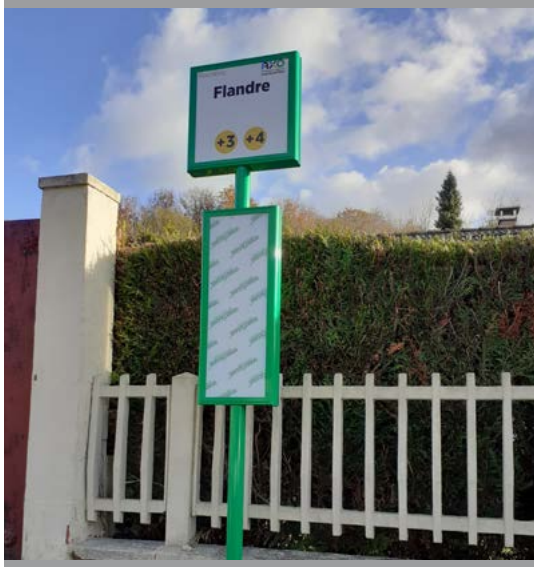

« Comité des partenaires » : Participez à l'amélioration de la mobilité dans l'Agglo

Vous utilisez les lignes de transports urbains AXO et AXO+ ou vous comptez parmi les utilisateurs des vélos électriques mis à disposition depuis l'an dernier par l'ACSO ? Votre avis sur le service Mobilités nous intéresse. Et vous allez pouvoir l'exprimer grâce au « comité des partenaires ». Cette structure découlant de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) avait déjà permis d'inviter à la table des discussions les entreprises de plus de 10 salariés qui contribuent à alimenter les budgets liés aux transports publics. Aujourd'hui un décret complète ce dispositif en l'ouvrant aussi aux particuliers.

Un appel à volontaires est lancé auprès des usagers afin de participer aux deux réunions programmées chaque année où ils pourront émettre leurs suggestions. Elles seront d'autant plus appréciées que les services de l'ACSO travaillent actuellement sur l'évaluation de la restructuration récente du réseau. Et ils ont prévu de présenter des propositions d'aménagements à ce comité des partenaires... **Alors inscrivez-vous ! Contactez le service Mobilités au 03.44.64.74.61, ou envoyez un mail à transport@creilsudoise.fr.**

AXO

AXO+ 1
TRANSPORT A LA DEMANDE

Les bus peuvent transporter 40 personnes assises et 120 debout !

AXO s'agrandit de 6 nouveaux bus en un an

Ils peuvent transporter 40 personnes assises et 120 debout ! Quatre nouveaux bus hybrides articulés sont arrivés cet hiver dans l'agglomération. Si le parc de véhicules affectés aux transports urbains du territoire est fort de 31 bus, il n'en demeure pas moins que l'ACSO continue d'assurer son renouvellement régulier afin de procurer des conditions d'utilisation agréables pour les voyageurs comme pour les conducteurs. Elle vient donc de dépenser 1,6 M€ pour cette acquisition en bénéficiant d'une subvention de 40 % du SMTCO (Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise). L'effort financier de la collectivité pour son réseau se double du respect de l'environnement puisque la consommation de ces bus en gazole est réduite de 30 %. Deux sont déjà en action sur les lignes C1 et C2 desservant Nogent-sur-Oise. Pour emprunter les deux autres, il vous faudra faire preuve d'un peu de patience. En effet, ces mastodontes de 18 m de long ont un ennemi : le petit ralentisseur qu'ils ne peuvent franchir au risque d'abîmer le dessous de leur structure et les soufflets de l'articulation. Et le recensement opéré sur le territoire dénombre 8 anciens dos d'âne très courts à Creil, 2 à Nogent et 5 à Montataire. Les travaux d'adaptation nécessaires sont en cours. Il en coûtera 10 000 € en moyenne pour chaque ralentisseur à supprimer. **Et à la rentrée de septembre 2022, l'ACSO poursuivra son implication en recevant 2 bus traditionnels hybrides supplémentaires.**

dossier habitat

COMME DÉJÀ PLUS DE 50 PROPRIÉTAIRES, RÉHABILITEZ VOTRE LOGEMENT AVEC L'OPAH

Votre maison ou votre appartement manquent de confort ou sont au fil du temps devenus des « passoires énergétiques » ? Vous pouvez profiter jusqu'en 2023 des aides procurées par la 3e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée voici un an par l'ACSO.

L'occasion de bénéficier de subventions qui, selon les cas, peuvent couvrir jusqu'aux trois quarts du coût de vos travaux ! L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département, la Région et bien sûr l'ACSO vous soutiennent financièrement dans votre souhait de remettre aux normes et de valoriser votre habitation, dès lors que vous avez été déclaré éligible à ce dispositif. Vous recevrez un accompagnement gratuit et des conseils techniques, administratifs et financiers de la part de spécialistes de SOLiHA (Solidaires pour l'Habitat), structure choisie par l'ACSO pour mener cette mission.

Le premier bilan dressé fin 2021 souligne que plus de 350 contacts issus de propriétaires ou de copropriétés des communes du territoire ont eu lieu afin de déterminer s'ils étaient éligibles aux aides. Et près de 220 dossiers ont été ouverts, se trouvant répartis dans toute la chronologie allant de la visite préalable à la clôture du chantier.

Plus de 160 visites ont été effectuées pour valider **le type de travaux retenus : ils concernaient en premier lieu le ravalement, l'étanchéité et l'isolation, l'adaptation aux handicaps ou aux personnes âgées. Plus de 80 % visent une amélioration thermique du logement.** Sur la première année, 1 M€ de travaux ont été envisagés qui seront subventionnés en moyenne à 71 % pour une cinquantaine de dossiers suivis par la commission d'agrément qui statue régulièrement sur les demandes. Des réunions publiques dans pratiquement toutes les communes de l'Agglomération ont eu lieu pour expliquer aux habitants comment ils pouvaient bénéficier de cette aide et répondre à leurs questions.

Permanences sur rendez-vous au 13, rue Roset à Creil, en mairie de Saint-Leu d'Esserent ; informations avec le numéro vert 0809 541 841, ou par mail à opahacso@soliha.fr.

DOSSIER

L'ACSO renforce sa lutte contre l'habitat indigne

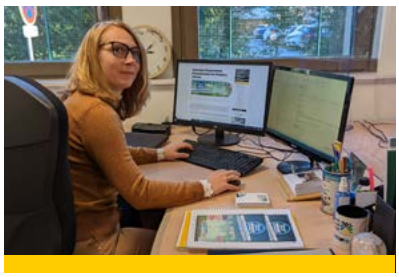

Après avoir été parmi les premiers dans l'Oise à mettre en place en 2019 trois dispositifs de lutte contre l'habitat indigne procurés par la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové), l'ACSO accentue sa lutte contre les marchands de sommeil en accueillant en ce début d'année deux spécialistes.
C'est d'abord **Stéphanie Cabalé**, ex-directrice d'un pôle Hygiène et sécurité à Drancy (Seine-Saint-Denis) qui prend le poste de cheffe de projet habitat privé. Sa mission : établir une stratégie afin de réduire sur le territoire le nombre d'habitations vétustes et aider les copropriétés en difficulté, s'assurer de la bonne application des dispositifs déjà adoptés et en proposer d'autres pour aider les propriétaires et les copropriétaires à réhabiliter leurs biens - comme avec l'OPAH - avant que leurs logements ne tombent dans l'insalubrité.
C'est ensuite pour **Nathalie Peral** un poste de technicienne hygiène et sécurité, créé sur le principe de la mutualisation des moyens. Elle était jusqu'alors responsable insalubrité en Seine-Saint-Denis. Concrètement une partie de son temps est consacrée à l'ACSO afin de faire appliquer les 3 obligations (autorisation de louer, déclaration de louer et permis de diviser) instituées sur 8 communes du territoire, suivre les travaux du comité opérationnel et prendre en charge tous les documents pour venir en appui aux villes qui le souhaitent. Et par le biais de conventions de mise à disposition, l'autre partie de son temps est dédiée à 4 villes, Villers-Saint-Paul, Montataire, Saint-Vaast-lès-Mello et Cramoisy. Elle y réalisera des enquêtes de terrain et préparera les interventions des maires en fonction des procédures à mettre en œuvre contre l'habitat indigne.

Des aides supplémentaires dans trois quartiers de l'Agglo

Œuvrer pour un meilleur cadre de vie et des logements plus attractifs, c'est l'ambition de l'ACSO avec la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (l'OPAH-RU) sur le centre-ville de Creil et du lancement d'une étude sur des secteurs de Nogent sur Oise et Montataire.
Indépendamment de l'OPAH qui couvre le territoire jusqu'en 2023, ces actions qui ciblent les logements de quartiers précis découle de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) engagée en février 2020 par l'ACSO. Comptant parmi les volets du dispositif Action Cœur de Ville pour revitaliser les centres-villes (en ce qui concerne l'OPAH-RU de Creil), l'ORT se focalise sur le quartier de la gare de Creil, le cœur de ville de Montataire et le **quartier Carnot-Gare de Nogent-sur-Oise.** Pour Montataire et Nogent-sur-Oise une enquête sociale menée par Villes Vivantes va évaluer l'état des logements. Ces dernières semaines, les propriétaires de logements de plus de 15 ans et les syndics de ces copropriétés ont pu exprimer leurs souhaits auprès de professionnels. Un panel d'aides à l'amélioration de l'habitat est en cours de définition sur les deux communes. Des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de l'ACSO atténueront le coût des travaux pour la rénovation, la performance énergétique, l'adaptation à l'âge et au handicap. **L'ORT étant enclenchée pour 10 ans, n'hésitez pas à vous informer.**
Renseignements auprès du service Habitat au 06.44.64.74.60.

L'Eco'logis, un condensé d'astuces et de bon sens

Mieux vivre et dépenser moins, c'est la finalité de l'Eco'logis. Cet appartement pédagogique mis au point à Nogent-sur-Oise par l'Agence Immobilière à Vocation Sociale de l'Oise (AIVS) Tandem Immobilier concentre toutes les astuces et tous les gestes économiques conjugués sur le mode du bon sens. Que ce soit pour des particuliers ou des groupes, l'équipe d'animation est intarissable sur ces petits réflexes du quotidien qui évitent le gaspillage énergétique ou alimentaire pour contribuer au bien-être de chacun.

L'ouverture de cet appartement voici quelques années relève des projets soutenus par l'ACSO dans le Contrat de ville. Avec 450 logements dans l'Oise, Tandem Immobilier permet à des personnes aux ressources limitées de louer un logement. Elle les accompagne ensuite pour assurer leur autonomie. L'Eco'logis y participe avec ses ateliers et ses animations. « Nous leur apprenons à meubler leur appartement, l'entretenir, maîtriser leurs dépenses, éviter les accidents domestiques, etc. », énumère Juliette Bulidon, coordinatrice d'Eco'logis. Bannir les ampoules énergivores, installer des mousseurs économiques aux robinets, organiser judicieusement son réfrigérateur sont des recommandations que les animateurs se font un plaisir de détailler en guidant gratuitement le visiteur dans les différentes pièces aménagées. Les économies potentielles sont évaluées par un quiz final. Au-delà, lors des ateliers régulièrement programmés, il est possible d'apprendre à faire ses produits ménagers, à bien gérer son budget ou à fabriquer une éponge réutilisable le tout dans une ambiance ludique.

« Nous sommes bien implantés dans le quartier », souligne Juliette Bulidon. « Des habitants passent souvent nous voir en quête de nouveautés, d'autres reviennent avec leur famille. » Avant l'apparition du Covid, entre 1 000 et 1 300 personnes puisaient chaque année de sages conseils dans l'Eco'logis. **Pourquoi pas vous ?**

Eco'logis 21, avenue Saint-Exupéry à Nogent-sur-Oise. Tél : 03.44.67.21.84 ; e-mail : ecologis@aivs60.org.

Avec 450 logements dans l'Oise, Tandem Immobilier permet à des personnes aux ressources limitées de louer un logement.

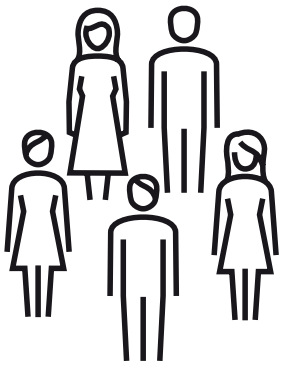

Un tiers-lieu va s'installer près de la gare de Creil

L'ACSO n'a pas attendu l'émergence du télétravail avec l'apparition du Covid et le développement du numérique pour se préoccuper des besoins des entreprises, des indépendants et des habitants du territoire. Ainsi est né le projet de tiers-lieu, un espace disposant de toutes les ressources pour travailler en favorisant convivialité et échanges de compétences. Pour coller au mieux aux souhaits et projets de tous, l'ACSO a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt auquel ont répondu la Ligue de l'Enseignement de l'Oise dans le cadre d'Emergence Sud Oise, une structure de coopération économique œuvrant pour le développement de l'économie de proximité et Pop Café, opérateur régional de tiers-lieu. L'implantation du local va avoir lieu près de la gare de Creil, avenue Jules-Uhry. L'ACSO s'implique financièrement et va solliciter le soutien de la Région, de l'Europe et de fondations privées. En attendant l'ouverture, une équipe a été constituée afin d'animer ce futur site. Depuis janvier, Caroline et Cédric proposent aux habitants une programmation « hors les murs » avec des ateliers sur les outils numériques et la programmation, des projets pédagogiques et de fabrication, des conseils et des services professionnels pour protéger son identité numérique, créer des stickers pour sa vitrine, ouvrir sa boutique en ligne, etc.

Contact : Cédric Remeur, tél. 06.07.13.52.96, e-mail : cedric@pop.cafe, et Caroline Laub-Halfen, tél. : 07.81.27.78.59, e-mail : caroline.laub@laligue60.fr.

Le réseau de voies douces prolongé jusqu'à Laigneville

Débuté en septembre dernier, ce chantier est en cours pour l'extension du réseau de voies douces sur le territoire : 3 km seront dans quelques jours totalement livrés aux deux-roues entre Creil et Laigneville, pour une enveloppe de plus d'un million d'euros à la charge de l'ACSO. En début d'année, une première partie était déjà accessible du bas du pont Royal côté Creil jusqu'à la rue de Verdun à Nogent-sur-Oise. Cette mise en service permet désormais aux habitants de relier en toute tranquillité Creil au lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise. Des capteurs ont d'ailleurs été installés afin de fournir des indications sur la fréquentation du parcours. Plus loin, un traitement particulier a été réservé au rond-point du château des Rochers pour sécuriser le passage des cyclistes et des piétons. Pour faire aboutir ce tracé à la gare de Creil, une étude a été engagée pour considérer l'aménagement de la rue Stephenson le long du parking SNCF, ce qui créera une voie verte continue de Creil à Laigneville. Par la suite, le programme de l'ACSO va l'amener à se pencher sur une autre liaison en direction, cette fois de Villers-Saint-Paul toujours en concertation avec les communes.

La démolition minutieuse de l'ex-lycée Gournay

Il est porteur de tant de souvenirs que sa démolition s'accomplira avec minutie. Les études menées sur l'ancien lycée Gournay, un monument de l'histoire creilloise, ont donc conclu à l'impossibilité de s'appuyer sur les bâtiments existants pour envisager l'avenir du site. Sa disparition a donc été actée afin que la parcelle de près de 3 ha devienne la tête de pont du renouveau du quartier Gournay – Les Usines et du projet Gare Cœur d'Agglo.

Néanmoins, il a été décidé de préserver des vestiges à réutiliser sur place ou à conserver, tels que fresque, bas-relief, tableau d'envergure, mécanismes d'entraînement des machines, corniches, poteaux rivetés façon « Eiffel », verrières, fers d'ancrage ornés, horloge, isolateurs en verre ou en porcelaine, potences d'auvent, etc.

De janvier à ce mois de mars, il a été procédé au curage et au désamiantage des zones le nécessitant, au retrait des dépôts sauvages et au nettoyage de la végétation. La seconde phase va alors commencer pour la démolition mécanique proprement dite et la déconstruction des bâtiments, afin que le site soit utilisable dès septembre prochain. Pour ce chantier, l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO), qui s'est substitué à l'ACSO au moment d'acquérir le site, a reçu une subvention de l'Etat grâce au plan France Relance de 1,4 M€ destiné à valoriser la friche. Deux analyses ont aussi été programmées : une étude phytosanitaire sur les arbres qui seront protégés pendant la démolition car des peupliers d'au moins 50 ans en très bon état seront sauvegardés, et comme le sol est gorgé d'eau une étude hydrologique qui devra indiquer à quel endroit il sera ensuite possible de bâtir sans risque.

Le samedi 26 mars le premier coup de pioche de démolition va officiellement avoir lieu en présence des riverains, des anciens professeurs et anciens élèves du lycée....

Et des actions de communication sont prévues pour faire vivre le chantier pendant toute cette démolition...

Bardages, voirie, trottoirs... attention, travaux !

Parallèlement aux démolitions de friches et à la réalisation de voies douces, les équipes de l'ACSO sont sur tous les fronts avec des chantiers variés. Domaine sensible pour les habitants, la voirie par exemple a mobilisé et mobilise toujours les ouvriers en ce début d'année avec notamment la réfection de trottoirs rue Léon-Blum à Creil, ou à Montataire la création d'un passage piétons rue Dheisheh juste avant le passage à niveau du carrefour des Forges, et la reprise d'un affaissement avec création d'un bateau rue Louis-Blanc devant une annexe de l'ACSO.

De plus importantes opérations sont prévues d'ici à l'été sur la voie publique à Creil, d'abord rue de la République après une intervention sur le réseau d'assainissement et d'eaux pluviales, et ensuite rue Jean-Jaurès après cette fois des travaux sur les canalisations d'eaux pluviales.

Tout un programme est aussi assuré au titre de l'amélioration de la mobilité des habitants avec la modification de ralentisseurs, la réparation de chaussées dégradées, la reprise ou la création d'arrêts de bus, la suite de l'extension du réseau de pistes cyclables, etc. Enfin, les services vont devoir aussi reprendre des bardages qui se trouvent sur des bâtiments rue du Sémaphore à Nogent-sur-Oise, et rue des Usines à Creil.

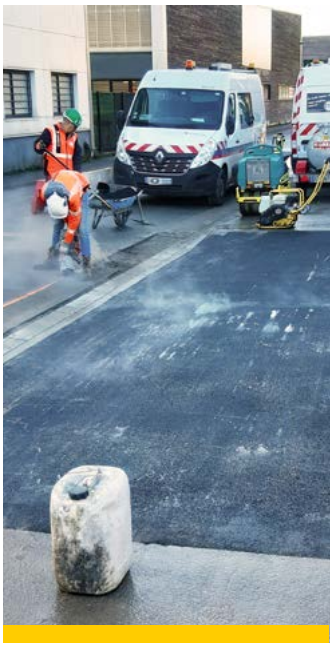

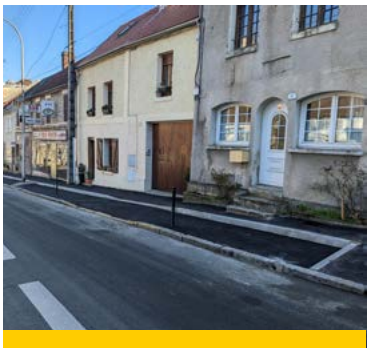

La reconstruction de l'ancien site Goss-Marinoni est engagée

Une autre friche industrielle du Bassin creillois est en train de s'offrir un nouveau destin : celle de Goss-Marinoni à Montataire. Les 12 ha à l'abandon depuis presqu'une décennie sont de nouveau animés avec le début des travaux de démolition engagés par l'ACSO, propriétaire des lieux. Le but est d'y développer une zone d'activités économiques pour accueillir les premières entreprises d'ici 3 ans.

Pendant plus d'un siècle ce site placé à cheval entre la rue Ambroise-Croizat et la rue des Déportés a fait la fierté du Bassin Creillois pour y avoir abrité la fabrication de rotatives de presse grâce auxquelles l'impression de nombre de publications a pu se faire sur tout le globe. Procurer un nouvel avenir à cette friche fermée en 2013 passe maintenant par sa remise en état. Car pendant les 6 années qu'il a fallu à l'ACSO pour aboutir à son acquisition, le site a été squatté et pillé. Démolition et dépollution vont donc occuper ces prochains mois.

Premiers à être pris en considération, les trois bâtiments de la partie « siège ». Leur déconstruction va se poursuivre jusqu'à l'été. La partie « usine » va suivre durant le deuxième semestre de cette année. Une opération menée avec précaution, car les élus entendent conserver des traces de cette usine centenaire. Des éléments architecturaux de type Eiffel et deux halles Perret à haute valeur patrimoniale vont être sauvés pour préserver le témoignage d'une époque. Puis sera mise en œuvre la dépollution en 2023, étape subventionnée à environ 400 000 € par l'Agence de la transition écologique (ADEME). Les lieux seront alors viabilisés afin de lancer la commercialisation des lots qui pourront accueillir dès 2024 des entreprises en plein développement.

Globalement, cette opération nécessitera un budget proche de 10 M€. Un projet qui a manifestement séduit car fait rare il bénéficie de deux subventions, celle de l'ADEME et celle de France Relance d'environ 2,6 M€.

Historique

1893 : **héritier d'Henri Voirin, inventeur de la première machine à imprimer sur plaque de métal, Jules Voirin ouvre son usine à Montataire. Le succès est immédiat.**

1921 : **fusion avec la société d'Hyppolyte Marinoni, créateur de la première rotative à journaux.**

1963 : **la SA Marinoni devient la branche européenne du groupe américain Harris Graphics.**

1988 : **l'Allemand Heidelberg prend le contrôle de l'activité rotative de Harris Graphics et devient le premier constructeur de machines à imprimer au monde. L'usine de Montataire compte jusqu'à 1 000 employés.**

2004 : **Goss International rachète Harris Graphics à Heidelberg et s'empare du site.**

2010 : **Shangaï Electric absorbe Goss International puis licencie les 320 derniers salariés de Montataire en 2013.**

Premières animations autour de l'Atlas de la biodiversité

Situé à la confluence de l'Oise et du Thérain, le territoire de l'ACSO est composé d'une variété de milieux naturels (forêts, vallées humides, coteaux calcicoles, etc.) qui abritent des espèces animales et végétales peu courantes et même rares. Cette diversité faunistique et floristique a convaincu les élus de se doter d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). En structurant les informations pour les rendre exploitables par tous, son rôle sera de répertorier et valoriser ce patrimoine naturel méconnu, d'orienter les élus dans leurs projets d'aménagement, et de sensibiliser le grand public à sa sauvegarde. L'ACSO est soutenue dans la réalisation de cet Atlas par France Relance et l'Office Français de la Biodiversité, en partenariat avec Picardie Nature.

L'un des aspects les plus importants de cette démarche est d'obtenir la participation des habitants. C'est pourquoi des animations et des ateliers sont prévus dans plusieurs établissements scolaires de la maternelle au lycée, des sorties nature, des conférences et des ateliers tous publics, une invitation à devenir « ambassadeur de la biodiversité » après quatre demi-journées de sensibilisation gratuites, un concours photo....

Cette année va marquer la montée en puissance de cette opération avec dès le mois d'avril une première animation « autour de la mare ». Elle sera suivie en mai par un atelier familial pour construire un nichoir ou un hôtel à insectes, en juin-juillet par une animation sur les insectes des friches fleuries, fin août par une conférence sur la trame noire et une sortie « astronomie, chauve-souris et papillons de nuit»,

et en septembre-octobre par une conférence sur « les espèces exotiques envahissantes » avec observation sur le terrain. L'inscription gratuite sera obligatoire pour ces rendez-vous dont les détails seront donnés sur le site de l'ACSO www.creilsudoise.fr.

Lancement public de l'Atlas le samedi 2 avril à 9h30 – salle des fêtes de Cramoisy. Venez nombreux !

L'harmonisation des contrats fait baisser le prix de l'eau

Excellente nouvelle pour les habitants de 4 communes du territoire, Cramoisy, Maysel, Saint-Vaast-lès-Mello et Thiverny : la remise à plat par l'ACSO des contrats d'alimentation en eau potable entraîne pour eux une baisse du prix du mètre cube dès ce début d'année ! Désormais, les 88 000 habitants de l'Agglo sont logés à la même enseigne. Et c'est tout à leur bénéfice puisqu'après d'âpres négociations avec Suez Eau France auquel sont délégués l'entretien et l'exploitation du service de l'eau potable et de l'assainissement jusqu'en 2025, l'ACSO a obtenu que le coût du mètre cube soit inférieur à la moyenne nationale.

Depuis la fusion de la communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et de la communauté de communes Pierre Sud Oise en 2017, il était devenu nécessaire de lisser le prix de l'eau dans un souci de clarté et d'équité. **Le 16 décembre 2021, les élus ont validé le prix du mètre cube à 3,43 TTC, presqu'un euro de moins qu'à l'échelon national.** Si les autres communes bénéficiaient déjà de ce tarif favorable, cette harmonisation entraîne une différence très sensible pour les 4 dernières : **à partir de la consommation d'un foyer-type de 3 à 4 personnes utilisant 120 m³ par an, l'économie moyenne annuelle sera de 70 € pour une famille à Thiverny, de 138 € à Maysel, de 234 € à Cramoisy et de 324 € à Saint-Vaast-lès-Mello.**

Attentive à sensibiliser la population à la préservation de l'eau, l'ACSO est aussi soucieuse d'en garantir l'accès à tous. C'est pourquoi elle a mis en place dès 2019 une tarification sociale déclinée en 3 volets : une aide préventive pour le paiement des factures d'eau par les personnes les plus démunies, une aide curative pour celles en situation d'impayés, et un fonds de soutien pour les initiatives d'accès à l'eau et l'assainissement des personnes non-raccordées.

La collecte des déchets verts va reprendre début avril

L'arrivée imminente du printemps, gage de retour des travaux dans les jardins, annonce la prochaine reprise de la collecte des déchets verts sur tout le territoire de l'ACSO. Comme à l'accoutumée, elle débutera **à Saint-Leu d'Esserent dès le mardi 5 avril et jusqu'au mardi 29 novembre, pour les 10 autres communes de l'Agglo** ce sera du **mercredi 6 avril au mercredi 30 novembre.**

Les chiffres globaux des tonnages collectés par l'ACSO en 2020 sont encourageants. Bien que les ordures ménagères soient sur une légère pente ascendante avec 25 000 tonnes, le tri de tous les emballages et de tous les papiers n'est pas loin d'avoir doublé en 10 ans avec 4 100 tonnes ramassées ! La collecte des déchets verts oscille toujours autour de 2 000 tonnes, tandis qu'en apport volontaire les dépôts de verre progressent lentement pour dépasser 1 000 tonnes. Enfin, le service déchets ménagers évacue chaque mois plus de 100 tonnes d'objets divers dans le cadre de la prise en charge des encombrants prévus dans le règlement.

Pour le reste, plusieurs choix s'offrent à vous.

- ***La recyclerie.*** Rue du Pont de la Brèche à Villers-Saint-Paul, Sud Oise Recyclerie récupère tous vos objets en état de profiter d'une seconde vie.
- ***Les déchetteries.*** Elles sont 5 à recevoir ce qui ne peut être recyclé : au parc Alata à Creil, rue Pierre-et-Marie-Curie à Laigneville, rue Marcel-Paul à Saint-Leu d'Esserent, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie à Villers-Saint-Paul, et ZA du Bois-Noir à Bury.
- ***Le service des encombrants.*** L'Agglo se charge d'enlever vos encombrants gratuitement devant chez vous dès lors que vous aurez pris un rendez-vous, qu'ils mesureront moins de 2 m et ne dépasseront pas 1 m³.

Renseignements déchets : numéro vert 0 805 12 60 60 ; Sud Oise Recyclerie, tél. 03.60.46.80.08 ; déchetteries numéro vert 0 800 60 20 02 ; encombrants tél. 03.60.46.80.08 ou 06.26.85.03.47.

Tonnages collectés par l'ACSO en 2020

- **25 000** tonnes d'ordures ménagères
- **4 100** tonnes de tri, emballages et papiers
- **2 000** tonnes de déchets verts
- **1 000** tonnes de dépôt verre

Les déchets des entreprises et des particuliers chaufferont 13 500 logements sociaux de l'Agglo

C'est un fabuleux contrat que vient de signer le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) avec le groupe Idex, spécialisé dans l'aide des collectivités pour leurs projets d'infrastructures énergétiques : la délégation de service public pour exploiter le Centre de Valorisation Energétique (CVE) de Villers-Saint-Paul pendant 20 ans.

Ce changement de délégataire va s'accompagner de la mise en route en 2025 d'un 3e four chargé d'alimenter en eau chaude et en électricité 13 500 logements sociaux de Creil, Montataire et Villers-Saint-Paul et de garantir les prix de l'énergie pendant toute la durée du contrat.

Depuis plusieurs années, le CVE alimente déjà 3 500 foyers de Nogent-sur-Oise à partir de l'incinération des ordures ménagères et d'une partie des encombrants. Face à l'apport croissant de déchets provenant des industriels qui délaissent l'enfouissement au coût prohibitif, le SMDO, propriétaire du site, a décidé la création d'un nouveau four qui transformera en énergie 80 000 t de ces déchets à haut rendement de combustion. Cet investissement évalué à 111 M€ va multiplier par 4 la production de l'eau chaude et par 2 celle de l'électricité par le CVE qui gèrera 258 000 t de déchets par an dès 2025. Une ligne ferroviaire supplémentaire et un quai de déchargement sur l'Oise dans l'optique du canal Seine-Nord Europe devraient éviter 12 000 rotations de camions. Enfin, 10 M€ seront utilisés afin d'assurer le traitement des fumées. Le SMDO assure que cette nouvelle logistique améliorera le coût d'incinération des déchets.

Reconnectez-vous à la nature avec les randonnées du territoire

Un début d'année stressant a déjà épuisé les ressources acquises pendant vos vacances de fin décembre ? Les beaux jours et l'arrivée du printemps vous invitent à vous reconnecter à la nature tout en tirant parti d'une marche bienfaitrice, comme 18 millions d'adeptes en France. L'ACSO a pensé à vous en maillant son territoire de 7 parcours de randonnées totalisant près de 80 km inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) :

La randonnée des Carrières : 9,5 km au départ de Saint-Vaast-lès-Mello ;
Sur les pas des bâtisseurs : 8,5 km dès Saint-Leu-d'Esserent ou Saint-Maximin ;
Entre champs et vallées : 13,8 km dès Thiverny ou Cramoisy ;
À l'orée du bois Saint-Michel : 6,8 km dès Maysel ;
Randonnée des Sources : 13,5 km dès Rousseloy ;
La Croix Méfroid : 11,5 km dès Villers-Saint-Paul ;
À la découverte de Montataire : 6 parcours de 2 à 3 km formant un circuit de 15 km.

Afin de les promouvoir, l'ACSO va poser prochainement une signalétique informative et directionnelle sur les 7 circuits avec une identité graphique propre à son territoire. Et de nouveaux parcours de randonnée sur d'autres communes de l'ACSO sont en cours de préparation. Des fiches randonnées sont disponibles sur le site Internet de l'ACSO et celui de Creil Sud Oise Tourisme. L'office de tourisme vous informera pour compléter votre escapade en matière de restauration, d'activités de loisirs et de visites de sites touristiques.

Renseignements auprès de l'office de tourisme au 03.75.19.01.70, sur https://www.creilsudoise.fr/services-aux-habitants/tourisme/randonnees et https://www.creil-sudoise-tourisme.fr/jexplore/incontournables/balades-parcs/

18 millions d'adeptes en France

7 parcours de randonnées sur l'agglomération

80 km inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Un projet d'offre d'hébergement touristique à Saint-Vaast-lès-Mello

Se ressourcer

Idéalement placée entre le site naturel d'escalade des Glachoirs, les marais Chantraine et le Thérain, une parcelle de la rue de Crécy, à Saint-Vaast-lès-Mello, intéresse l'ACSO pour y développer un projet touristique. Sur une voie parallèle à la RD 123 qui traverse le village subsiste une bâtisse ancienne aux murs de pierre pourvus de contreforts dans un écrin de verdure. Si la collectivité s'en préoccupe, c'est parce qu'elle pourrait servir de base à des activités touristiques en offrant des possibilités d'hébergement.

L'an dernier, l'Agglo a opéré un levé topographique de cette parcelle de 825 m², un diagnostic amiante, une étude géotechnique et un diagnostic environnemental des sols pour un coût global de 12 800 €. Actuellement se termine l'étude structurelle du bâtiment (8 465 €) et l'analyse de la dureté foncière. Le principe serait de requalifier cette friche industrielle en milieu rural et y ouvrir un gîte d'hébergement touristique situé à mi-chemin entre le site des Glachoirs et les 53 ha du marais Chantraine. Cette année 2022 sera consacrée aux études pour évaluer la faisabilité de l'opération, au choix du prestataire et à la validation financière du projet qui pourrait être opérationnel en 2024.

Un engagement fort contre les discriminations

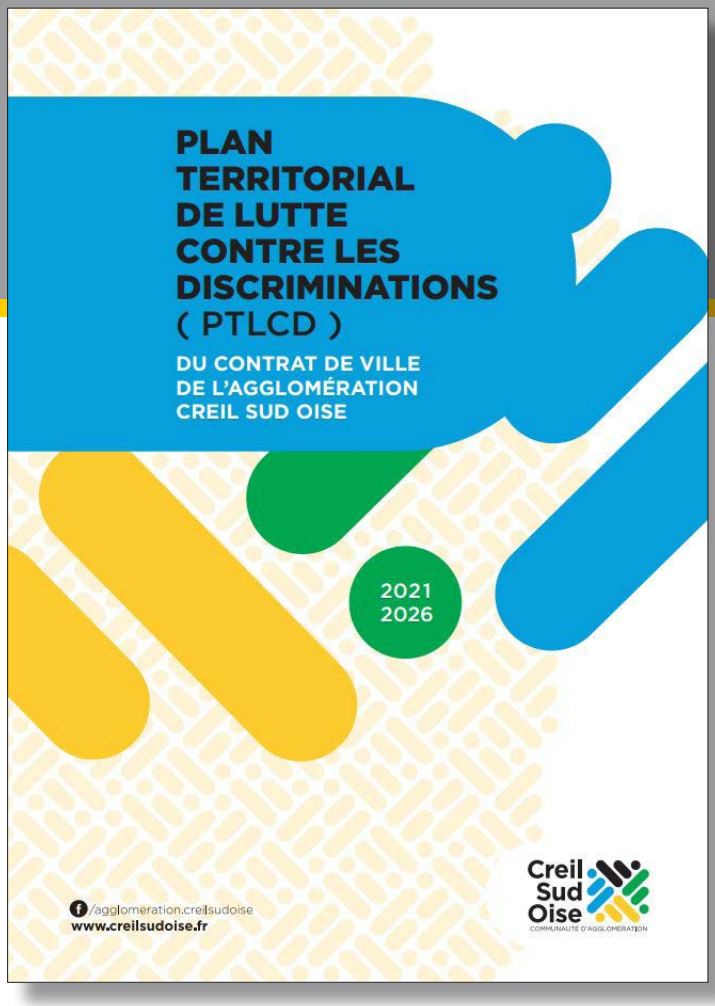

Sur les 5 années à venir, un effort de communication prévoit d'accompagner les acteurs de terrain dans leur mobilisation à lutter contre les discriminations.

Jusqu'en 2026, L'ACSO se concentrera sur 2 types de discriminations : celles vis-à-vis de l'emploi, et celles liées à l'accueil et l'accès aux services administratifs

Saviez-vous que la loi reconnaît 25 critères de discriminations ? Autant dire le large champ d'interventions que les textes fournissent pour garantir l'égalité de traitement de tous les habitants dans toutes les situations. Mais cela n'a pas rebuté l'ACSO qui s'est lancée depuis 4 ans dans la préparation d'une campagne destinée à limiter ces dysfonctionnements. Elle a même dépassé la demande de l'Etat, qui souhaitait que soit dressé un diagnostic sur cette problématique dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville, pour englober dans sa réflexion tout le territoire notamment à travers la distribution d'un questionnaire et l'organisation d'entretiens avec des acteurs locaux.

La loi reconnaît 25 critères de discriminations

Il en est résulté un **Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD)** inscrit dans le Contrat de ville et dévoilé l'an dernier. S'adressant aux 11 communes de l'ACSO, il va se concentrer jusqu'en 2026 essentiellement sur deux types de discriminations : celles vis-à-vis de l'emploi, et celles liées à l'accueil et l'accès aux services administratifs.

Durant l'étude effectuée en 2019, il a été proposé de mettre l'accent sur les discriminations reposant sur 4 critères : l'origine réelle ou supposée, le lieu de résidence, le sexe et l'orientation sexuelle des personnes souffrant d'une mise à l'écart, que ce soit en matière d'emploi, d'habitat, de gestion des ressources humaines et d'accès au droit.

Pour valider les enjeux du PTLCD sur les 5 années à venir, un effort de communication prévoit d'accompagner les acteurs de terrain dans leur mobilisation à lutter contre les discriminations, d'informer les collectivités et les entreprises du territoire des critères sur les bonnes pratiques à privilégier en termes de recrutement et d'accueil, de soutenir les populations le plus souvent concernées par cette probabilité pour les informer de leurs droits, de sensibiliser le grand public qui à tout moment peut inconsciemment faire acte de discrimination, et de rappeler l'engagement et les actions de l'ACSO pour venir en aide aux habitants du territoire qui se sentent discriminés. Afin de rendre plus efficace ce dispositif dont le coût est évalué à 7 700 €, il est prévu d'intervenir simultanément sur les professionnels et sur les populations touchées.

Tourisme : la pierre et la rivière Oise **séduisent** la région Hauts-de-France

L'ACSO, en partenariat avec la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH), s'apprête à signer un Contrat de Rayonnement Touristique (CRT) avec le Conseil Régional des Hauts-de-France. Celui-ci doit permettre de renforcer l'attractivité du territoire autour de deux de ses principaux marqueurs, la pierre et la rivière Oise. Ce partenariat trouve ses racines en juin 2019 quand les offices de tourisme de l'ACSO et de la CCPOH ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région. Une démarche justifiée par la proximité géographique des deux EPCI, leur histoire partagée et leurs points communs comme la rivière qui les traverse. Leur candidature a été retenue en janvier 2020. L'espace de rayonnement touristique « Vallée de l'Oise et de la Pierre » était créé. ....Il ne restait plus qu'à définir des opérations de valorisation du territoire à intégrer dans ce contrat déposé fin 2021.

Deux actions ont été mises en exergue : développer les deux sites de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise à Saint-Maximin et du musée de la Mémoire des Murs à Verneuil-en-Halatte, et déterminer les aménagements à remettre en état et à réaliser afin d'entraîner le développement du tourisme fluvial et fluvestre. Deux études lancées cette année doivent permettre d'obtenir des préconisations.

L'étude qui va dynamiser le rayonnement **des** bibliothèques et des médiathèques

Un état des lieux suivi d'un plan d'actions : c'est le but recherché par l'ACSO qui mène actuellement une étude de territoire pour le développement de la lecture publique. En se dotant en 2019 d'un schéma intercommunal de mutualisation des services pour renforcer la coopération communale au sein de 15 domaines, l'Agglo a choisi de créer un groupe de travail rassemblant toutes les bibliothèques pour contribuer à l'amélioration de leur fonctionnement et inciter les non-usagers à les fréquenter. Elle est accompagnée par la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), qui finance l'étude à hauteur de 65 % du budget de près de 37 000 €.

Depuis janvier, la phase de diagnostic a été enclenchée. Pendant trois mois, elle va reposer sur des entretiens avec chaque responsable de bibliothèque, un questionnaire en ligne pour recueillir l'avis des habitants, des séances de micros-trottoirs dans les zones les plus passantes (gare, marché, zone commerciale) et des entretiens avec des responsables de structures locales (espaces jeunesse, centres sociaux, structures éducatives, etc.).

Avec ces données, les consultants du cabinet sollicité proposeront des axes de travail et des préconisations pour animer efficacement le réseau au niveau de l'Agglo. Il est déjà imaginé des actions collectives, des partenariats notamment avec les petites communes et des services de proximité pour développer les pratiques culturelles des habitants et favoriser l'accès à la lecture pour tous sur le territoire.

Chauffez-vous bien et respirez sainement avec le Fonds Air Bois de l'ACSO

Cette fois, le Fonds Air Bois est bien opérationnel : le premier dossier d'un habitant du territoire a été déposé et accepté. Voilà qui va permettre à cet habitant du village de Cramoisy de remplacer son appareil de chauffage au bois non performant en bénéficiant d'une prime de 1 500 €. Et deux autres dossiers sont en cours d'instruction par l'ACSO. C'est en constatant que l'une des causes d'émissions de particules fines nocives est la combustion du bois de chauffage par des particuliers mal équipés que l'ACSO a décidé de déployer un fonds afin d'inciter au remplacement des foyers ouverts et des foyers fermés antérieurs à 2002. L'Agence de la transition écologique (ADEME) contribue pour moitié au financement de ces aides. Pour cette opération programmée sur 4 ans, l'ACSO projette le renouvellement de 368 appareils. **Si vous habitez l'une des 11 communes de l'ACSO et que vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, c'est donc le bon moment pour vous manifester afin que votre installation soit changée cet été pour une mise en route aux premiers froids de l'automne.** Les foyers de plus de 20 ans sont très polluants à l'extérieur mais jusqu'à 7 fois plus dans le logement ! Il en va donc autant de l'amélioration de la qualité de l'air que de la préservation de votre santé.

Renseignements auprès de SoliHa (Solidaire pour l'Habitat) au 08.09.54.18.41, sur place au 13, rue Roset à Creil, ou sur le site www.creilsudoise.fr.

Condamnations aux Travaux d'Intérêt Général (TIG) : le rôle social de l'ACSO

Depuis plusieurs années, l'ACSO reçoit des personnes condamnées par la justice à des Travaux d'Intérêt Général (TIG). Leur placement à l'Agglo se fait par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) en fonction des besoin des services et des profils des personnes. Il s'agit pour elles d'une alternative à l'emprisonnement ou d'une peine complémentaire à une sanction afin de réparer des dommages causés. Malgré la crise sanitaire et ses contraintes, l'ACSO a poursuivi cette mission en 2020 lorsque c'était possible en dehors des périodes de confinement, et en 2021. **Comptant parmi les rares structures du Bassin creillois à maintenir cet accueil, l'Agglo a reçu l'an dernier 10 personnes pour un total de 1 000 heures.** Elles ont été affectées aux deux services en mesure de répondre aux exigences de ce dispositif par l'accompagnement d'un tuteur : le garage de Villers-Saint-Paul pour le lavage des camions et le nettoyage des bacs de déchets, et à la logistique pour la manutention, l'installation de salles et toutes les actions concernant l'événementiel. Bien que l'ACSO ne puisse pas les embaucher, certaines de ces personnes dont le passage s'était bien déroulé se sont vu proposer des contrats d'intérim pour étoffer leur expérience et faciliter leur retour dans la vie active.

L'Agglo à reçu

10 personnes, condamnées par la justice à des Travaux d'Intérêt Général pour un total de 1 000 heures

Maison de la Pierre : Réouverture animée le 2 avril de la carrière souterraine Parrain

Fermée le temps de se refaire une beauté, la carrière souterraine Parrain à la Maison de la Pierre de Saint-Maximin va rouvrir ses portes au public les samedi 2 et dimanche 3 avril. Un programme spécifique a été concocté avec une troupe d'artistes, des visites animées et diverses activités.
Cette reprise était fort attendue, notamment des scolaires. Une brochure leur est d'ailleurs destinée, et un nouveau dépliant grand public vient d'être édité. Même pendant la fermeture les stages n'ont pas cessé et un nouvel atelier autour de la mosaïque est apparu. Des actions ont aussi été menées en région parisienne avec des initiations à la sculpture dans des classes, et un partenariat a été engagé avec l'association « Suivez la flèche » qui va reconstruire la flèche de la basilique de Saint-Denis.
Après un check-up complet du site, de nombreux travaux financés par l'ACSO, Creil Sud Oise Tourisme et la ville de Saint-Maximin ont donc été accomplis afin d'assurer toute la sécurité nécessaire à ces lieux chargés d'histoire, comme l'amélioration de l'accessibilité, des mises aux normes et la pose du wifi qui permettra à l'Institut National de l'Environnement industriels et des Risques (INERIS) assurant une surveillance géotechnique de la carrière de recevoir les informations instantanément.
Renseignements au 03.44.61.18.54, et sur www.maisondelapierre-oise.fr.

Agenda des manifestations des villes

Avril 2022

EXPOSITION « UN AUTRE REGARD DE FARIDA LOUNNAS », ESPACE MATISSE

DATES

Du 25 mars au 7 mai 2022

Une visite guidée de l'exposition est organisée le **mercredi 30 mars à 14h30.**

C'EST QUOI ?

« Tordre, couper, enfiler, coudre sont mes gestes au quotidien depuis quelques années...des gestes libres, légers mais associés au langage des couleurs, des formes, à la multitude des matériaux récupérés et à la magie des assemblages donnent naissance à des créations en mouvement, en suspens qui laisseront le visiteur imaginer la suite. J'essaye par mes créations d'interroger notre société qui consomme et jette à profusion sans se soucier de la portée de ces comportements vis-à-vis de la planète. »

OÙ + COMMENT

Creil

CRISTAUX NOSFELL FESTIVAL

DATES

Vendredi 1er avril : 19h

OÙ + COMMENT

Château des Rochers, salle Charles Aznavour, Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53

OÙ + COMMENT

Nogent-sur-Oise

LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

DATES

Samedi 2 avril : 9h30

OÙ + COMMENT

Salle des Fêtes - **Cramoisy**

48H DE LA BD

DATES

Samedi 2 avril

10h : Atelier BD avec le scénariste de BD Greg Tessier à partir de 10 ans - Vente exceptionnelle de BD

14h : Rencontre avec le scénariste de BD Greg Tessier.

OÙ + COMMENT

Médiathèque Antoine Chanut : 03 44 25 25 80

Creil

ET SI ON DESSINAIT LE MUSÉE...

DATES

2 avril et 9 avril : 14h

C'EST QUOI ?

Prenez le temps d'observer et de croquer le musée Gallé-Juillet ! Le musée fournit les crayons, mais il est possible d'apporter les siens... A partir de 6 ans

OÙ + COMMENT

Sur réservation au musée Gallé-Juillet : 03 44 29 51 50

Creil

MARCHÉ ARTISANAL

DATES

Dimanche 3 avril : 10h-18h

C'EST QUOI ?

Marché couvert

OÙ + COMMENT

Asso. AHFMN (M. Combaret) : 06 70 87 26 13 **Creil**

VIDE GRENIER RUES DE LA VILLE

DATES

Dimanche 03 avril : 8h-18h

C'EST QUOI ?

Exposants habitant Saint-Leu : 2€ le mètre / extérieur 4€ le mètre. Sur inscription. Dossier disponible au 21 mars 2022. Information ; pole.culture@saintleudesserent.fr / 03.44.56.05.34

OÙ + COMMENT

Saint-Leu d'Esserent

DAVODKA

DATES

Vendredi 8 avril : 20h30

C'EST QUOI ?

Depuis maintenant une dizaine d'années, Davodka est considéré comme une tête d'affiche du rap indépendant. Il s'est fait un nom grâce à sa plume et ses textes conscients, représentatif de notre civilisation contemporaine.

OÙ + COMMENT

La Grange à Musique : 03 44 72 21 40

Creil

ATELIER & CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

DATES

Mercredis 13 avril et 16 avril : 14h

C'EST QUOI ?

Le musée Gallé-Juillet propose un atelier créatif, suivi d'une chasse aux œufs dans les jardins et la serre du musée ! A partir de 6 ans

OÙ + COMMENT

Sur réservation au musée Gallé-Juillet : 03 44 29 51 50

Creil

FESTIVAL SO JAZZ FESTIVAL

DATES

Vendredi 15 avril : 20h30

C'EST QUOI ?

Balaké Sissoko & Vincent Ségal

OÙ + COMMENT

Château des Rochers : salle Charles Aznavour

Nogent-sur-Oise

OKILÉLÉ

DATES

Mercredi 13 avril : 15h30

C'EST QUOI ?

Spectacle théâtre et objets, à partir de 4 ans

OÙ + COMMENT

Le Palace : 03.44.24.69.97

Montataire

AU TRAVAIL ! LES ENFANTS À LA FAÏENCERIE DE CREIL

DATES

Mardi 20 avril : 14

C'EST QUOI ?

Venez découvrir les conditions de travail des enfants de la faïencerie de Creil jusqu'à sa fermeture en 1895. A partir de 7 ans

OÙ + COMMENT

Sur réservation au musée Gallé-Juillet : 03 44 29 51 50

Nogent-sur-Oise

FÊTE DE L'ANDOUILLE

DATES
Samedi 23 et dimanche 24 avril

OÙ + COMMENT
Renseignements : 03.44.27.11.37
Cramoisy

CONFÉRENCE «LES PRATIQUES NUMÉRIQUES DES ENFANTS, ADOS ET LA PARENTALITÉ NUMÉRIQUE»

DATES
Jeudi 28 avril : 18h

OÙ + COMMENT
Médiathèque Antoine Chanut
Creil

THÉÂTRE NOBODY IS PERFECT – HORS LES MURS FAIENCERIE DE CREIL DATES

Vendredi 29 avril : 19h00

OÙ + COMMENT
Selon la météo : Théâtre de Verdure ou Salle art et culture Inscription obligatoire : pole.culture@saintleudesserent.fr / 03.44.56.05.34
Saint-Leu d'Esserent

FORUM DE L'EMPLOI

DATES
Jeudi 28 avril 10h - 17h

OÙ + COMMENT
La Faïencerie
Creil

Mai 2022

BROCANTE DU COMITÉ DES FÊTES

DATES
Samedi 1er mai : 8h-18h

OÙ + COMMENT
Place Albert Thomas
Villers-Saint-Paul

LES EXPOS DE LA BIBLIOTHÈQUE COLETTE

DATES
Du 4 mai au 1er juin

C'EST QUOI ?
Exposition « Par le pouvoir du Manga »

OÙ + COMMENT
Bibliothèque Colette **Villers-Saint-Paul**

LES SECRETS D'UN GAINAGE EFFICACE

DATES
Vendredi 6 mai : 20h30

C'EST QUOI ?
Théâtre

OÙ + COMMENT
Château des Rochers : salle Charles Aznavour
Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

COURSE COLORÉE OUVERTE AU GRAND PUBLIC

DATES
Vendredi 6 mai

OÙ + COMMENT
Départ au parc de la Garenne
Information : 03 44 56 81 01
Nogent-sur-Oise

CHORALE « CHAMBOUL'TOUT »

DATES
Dimanche 8 mai à 16h

OÙ + COMMENT
Abbatiale
Inscription obligatoire : pole.culture@saintleudesserent.fr / 03.44.56.05.34
Saint-Leu d'Esserent

CONCERT «FOUTEURS DE JOIE»

DATES
Vendredi 20 mai : 20h30

OÙ + COMMENT
Château des Rochers : salle Charles Aznavour
Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

NUIT DES MUSÉES – ESCAPE GAME

DATES
Samedi 21 mai : en soirée

OÙ + COMMENT
Inscription obligatoire : pole.culture@saintleudesserent.fr / 03.44.56.05.34
Saint-Leu d'Esserent

BROCANTE DANS LES RUES DE LA VILLE

DATES
Dimanche 22 mai

OÙ + COMMENT
Thiverny

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mardi 24 mai

OÙ + COMMENT
Creil

FESTIVAL DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

DATES
Jeudi 26 mai

C'EST QUOI ?
Animations et concerts gratuits
Fatals Picards, tournée des 20 ans

OÙ + COMMENT
Dans les rues de la ville et au stade Marcel Coëne
Le Palace : 03.44.24.69.97
Montataire

NOGENT BEER FESTIVAL

DATES
Du vendredi 27*
au samedi 28 mai**
*17h-minuit / Parc Hébert
**10h-22H30 / Parc Hébert
(horaires à confirmer)

OÙ + COMMENT
Château des rochers : Salle Charles Aznavour
Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mardi 31 mai

OÙ + COMMENT
Cramoisy

Juin 2022

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Jeudi 2 juin

OÙ + COMMENT
Thiverny

MARCHÉ GASTRONOMIQUE

DATES
Dimanche 5 juin

OÙ + COMMENT
Saint-Maximin

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mardi 8 juin

OÙ + COMMENT
Nogent-sur-Oise

SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2022- 2023

DATES
Mardi 14 juin : 19h

OÙ + COMMENT
Château des rochers : Salle Charles Aznavour
Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mardi 14 juin

OÙ + COMMENT
Saint-Leu d'Esserent

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mardi 15 juin

OÙ + COMMENT
Saint-Maximin

SEMAINE DE LA MUSIQUE SUR SAINT-LEU D'ESSERENT

DATES
Du 17 juin au 24 juin

OÙ + COMMENT
Renseignements : pole.culture@saintleudesserent.fr / 03.44.56.05.34
Saint-Leu d'Esserent

FESTIVAL DES CLOCHERS 2022 CONCERT DANS LES ÉGLISES DES COMMUNES

PROGRAMME :

Samedi 18 juin - 20h30 Abbatiale
Inscription obligatoire / renseignement : pole.culture@saintleudesserent.fr / 03.44.56.05.34
Saint-Leu d'Esserent

23 avril - **Saint-Maximin** - 20h30 : Duo accordéon violoncelle

30 avril - **Maysel** - 18h : Quartet de jazz

7 mai - **Creil** - 20h30 : Claudia Meyer et Marquiti Fuego

22 mai - **Villers-Saint-Paul** - 17h : Quatuor de saxophones

5 juin - **Cramoisy** - 17h : Trio Jazz

11 juin - **Saint-Vaast-les-Mello** - 17h : Trio chant et piano

12 juin - **Nogent-sur-Oise** - 16h : Quatuor à cordes

18 juin - **Saint-Leu d'Esserent** - 20h30 : Quintet de cuivre

24 juin - **Thiverny** - 20h30 : Duo musique sud américaine

25 juin - **Rousseloy** - 18h30 : Folk anglo saxon

26 juin - **Montataire** - 17h : Orchestre Sud Oise

FÊTE DE LA MUSIQUE

DATES
Mardi 21 juin

OÙ + COMMENT
Pause méridienne en musique et soirée ouverte aux musiciens locaux
Saint-Maximin

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mercredi 22 juin

OÙ + COMMENT
Maysel

FÊTE FORAINE – QUAI D'AMONT

DATES
Du 24 au 27 juin

OÙ + COMMENT
Saint-Leu d'Esserent

TABLE AUTOUR DU MONDE

DATES
Samedi 25 juin : en soirée

OÙ + COMMENT
Place de la République
Inscription obligatoire / renseignement : pole.culture@saintleudesserent.fr / 03.44.56.05.34
Saint-Leu d'Esserent

FÊTE DES ASSOCIATIONS FESTIVAL CREIL COLORS 2022

DATES
Samedi 26 juin : en soirée

OÙ + COMMENT
Mairie de Creil : 03 44 29 50 00
Creil

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mercredi 28 juin

OÙ + COMMENT
Villers-Saint-Paul

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mercredi 29 juin

OÙ + COMMENT
Montataire

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES COMMUNES DE L'ACSO

DATES
Mercredi 6 juillet

OÙ + COMMENT
Rousseloy

Tribunes

Territoires d'industries est implanté sur notre territoire. En lien avec 5 autres communautés de communes ce dispositif met en étroite relation tous les industriels. Forts de ce constat nous réaffirmons notre volonté de consolider la place de l'industrie dans notre pays et notamment sur l'agglomération Creil Sud Oise. Cette terre d'industrie où notre histoire s'est écrite doit prendre toute sa place dans les projets de réindustrialisation engagés suite à la crise sanitaire. Nous travaillerons de concert avec les industriels pour accompagner à la restructuration de filières et donner un souffle nouveau à notre territoire. Nous en avons tous les atouts.
Sophie LEHNER – Najat MOUSSATEN – Loubina FAZAL - Jean-Claude CABARET - Cédric LEMAIRE - Fabienne LAMBRE - Bérénice TALL – Ahmet BULUT

L'ACSO est en charge de la production et de la distribution de l'eau du robinet. La qualité de cette eau, vitale pour nous et notre environnement, est garantie : 100 % de conformité aux 5 000 tests réalisés en 2020. L'ACSO investit 5,7 millions d'euros par an dans les 348 km du réseau d'eau qui fournit plus de 200 litres par jour et par foyer. Consommer l'eau du robinet, c'est un petit geste essentiel pour éviter la pollution liée aux eaux minérales (plastique + énergie + transport) qui sont plus de 200 fois plus chères !
Catherine MEUNIER - Thierry BROCHOT - Emmanuel PERRIN

RETOUR EN IMAGES

1 Participation de l'ACSO au SIMI, le Salon de l'immobilier d'entreprise
Paris - 8 décembre 2021
Un stand très vivant sur le site des Hauts-de- France

2 Cérémonie de remise de reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature en Hauts-de-France
Conservatoire Botanique National de Bailleul (59) - 26 novembre 2021
L'ACSO reconnue et valorisée pour ses plans d'actions en faveur de la biodiversité

3 Visite de Guislain CAMBIER, Vice-Président du Conseil Régional des Hauts-de-France, en charge de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles et de Nathalie ROTURIER, Déléguée du Vice-Président du Conseil Régional des Hauts-de-France
Creil - 1er mars 2022
Afin de découvrir le projet "Gare Cœur d'Agglo" et d'apprécier les travaux déjà engagés et à venir sur le territoire

FORUM de l'emploi

23e ÉDITION

9h30 - 17h
La Faïencerie
à Creil

JEUDI 28 AVRIL 2022

Et aussi sur nos réseaux sociaux !

Objectif
Emplois

Mission locale de la Vallée de l'Oise
t.sales@mlvo.net - 03 44 24 22 07

www.creilsudoise.fr
www.ccpoh.fr

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

pays d'oise d'Halatte
communauté de communes

#Tous AntiCovid

pass COVID-19 vaccinal

MLVO

pôle emploi

PROCH'EMPLOI SUD OISE

Région Hauts-de-France